



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Service de la culture
Archives de l'Etat du Valais

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur
Dienststelle für Kultur
Staatsarchiv Wallis



archives de l'état du valais
staatsarchiv wallis

Rapport sur la surveillance des archives communales

Année 2021

Archives de l'Etat du Valais

Sion, le 21 mars 2022

Classement	30.01.01.03
Auteurs	Alain Dubois, Archiviste cantonal; Fabienne Lutz-Studer, Cheffe du groupe gestion de l'information; Florian Vionnet, archiviste – records manager
Validé le	21.03.2022

Ce rapport est rédigé dans le cadre de la politique des Archives de l'Etat du Valais (AEV) vis-à-vis des communes municipales et bourgeoises adoptée en janvier 2015, qui prévoit que les Archives de l'Etat du Valais rédigent et publient un rapport annuel sur la surveillance des archives communales.

Ce rapport est approuvé par le département de tutelle des Archives de l'Etat du Valais et communiqué aux administrations communales du canton. La version électronique peut également être téléchargée à l'adresse www.vs.ch/aev.

1. Conseils et visites

En 2021, les contacts avec les communes ont concerné 29 administrations municipales et bourgeoises, dont 13 ont fait l'objet d'une visite sur place. Chaque visite a donné lieu à la rédaction d'un rapport contenant un état des lieux ainsi que des recommandations. Voici la liste des communes conseillées pour l'année 2021 :

- Bourgeoisie de Chandolin (visite le 24.11.2021)
- Commune d'Ayent (visite le 19.11.2021)
- Commune de Conthey (visite le 16.08.2021)
- Commune d'Ernen
- Commune de Finhaut (visite le 18.10.2021)
- Commune de Grône
- Commune de Guttet-Feschel
- Commune d'Inden
- Commune de Liddes (visite le 15.01.2021)
- Commune de Loèche
- Commune de Loèche-les-Bains (visite le 28.09.2021)
- Commune de Martigny
- Commune de Monthey (visite le 11.02.2021)
- Commune de Mont-Noble (visite le 17.08.2021)
- Commune de Niedergesteln
- Commune d'Orsières
- Commune de Rarogne
- Commune de Savièse (visite le 21.04.2021)
- Commune de Sion (séances les 24.03.2021, 18.08.2021 et 31.08.2021)
- Commune de Sankt-Niklaus (séance le 18.08.2021, visite le 27.09.2021)
- Commune de Stalden
- Commune de Trient (visite le 29.09.2021)
- Commune de Troistorrents (visite le 08.03.2021)
- Commune d'Unterbäch
- Commune de Val-de-Bagnes
- Commune de Viège
- Commune de Vionnaz (visite le 01.09.2021)
- Commune de Vouvry
- Commune de Zermatt

Lors de ces visites et d'échanges téléphoniques ou par courrier électronique, des conseils ont pu être transmis aux communes sur différents thèmes touchant à la gestion des documents et des archives sous forme papier ou électronique.

Règles de conservation

Pour les questions relatives aux règles de conservation des documents et des dossiers, les Archives de l'Etat du Valais mettent à disposition des recommandations dans le *Guide de gestion des documents et des archives*. Ces recommandations sont régulièrement évaluées et, selon les besoins, adaptées aux dispositions légales applicables. Parallèlement à ces recommandations générales, les Archives de l'Etat du Valais fournissent des conseils en matière de conservation pour des types de documents ou de dossiers concrètement soumis par les communes comme, par exemple, le Bulletin officiel, les documents liés aux assurances du personnel communal ou les protocoles de la commission en charge des constructions. Pour fournir ces conseils, les Archives de l'Etat du Valais s'appuient sur les bases légales existantes, les recommandations d'évaluation¹ de l'Association des archivistes suisses (AAS) et leur propre pratique d'évaluation.

Plan de classement (MCH1, MCH2)

Avec l'entrée en vigueur de la modification de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo), les communes municipales et bourgeoises valaisannes ont la possibilité de présenter leurs comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) à partir du budget de l'année 2022. La mise en œuvre du nouveau modèle comptable ne modifie pas les principes de base en matière d'archivage. Le modèle de plan de classement disponible dans le *Guide* s'appuie sur la structure du MCH1, mais n'y correspond pas totalement. Etant donné que ce plan de classement est un modèle de référence qui doit être adapté aux besoins d'une commune particulière, les Archives de l'Etat du Valais ont, pour le moment, renoncé à l'adapter systématiquement au nouveau MCH2.

Les modèles de comptes, qu'il s'agisse du MCH1 ou du MCH2 suivent une logique comptable. Cette logique n'est pas toujours transposable lorsqu'il s'agit de classer des dossiers ou de traiter des affaires. Certaines adaptations du modèle comptable sont toutefois nécessaires et justifiées.

Locaux d'archives : contrôle du climat et maintenance

Lors des visites de locaux d'archives, il est fréquemment constaté que, lorsque des appareils de mesure du climat sont présents, il n'existe pas de relevés réguliers ou que les appareils ne sont pas correctement entretenus (à savoir calibrés), ce qui implique de grosses différences entre les relevés sur place et ceux réalisés par les Archives de l'Etat du Valais. Afin d'assurer un contrôle du climat optimal, il est nécessaire d'effectuer des relevés réguliers avec des appareils correctement calibrés. Si des valeurs erronées sont mesurées et que des appareils de gestion climatique (déshumidificateurs, humidificateurs, appareils de chauffage, etc.) sont ensuite installés, des conditions inadéquates peuvent être générées, ce qui entraînera des dommages aux documents en très peu de temps. Il ne faut pas non plus sous-estimer les effets des travaux d'entretien dans les locaux d'archives. Cela peut notamment être le cas lorsque la ventilation est mise en service à l'occasion de l'entretien d'un abri. L'air extérieur est alors aspiré dans la pièce, ce qui peut entraîner une augmentation importante de l'humidité et favoriser la formation de moisissures.

Projet de gestion et d'archivage des documents sous forme électronique

Les Archives de l'Etat du Valais ont lancé, à la fin 2020, deux projets pilotes avec une commune du Haut-Valais et une commune du Valais romand et leurs fournisseurs de logiciels respectifs. Le projet avec la commune du Valais romand a été poursuivi en 2021 ; celui avec la commune du Haut-Valais a été interrompu en cours d'année, car le fournisseur de logiciel s'est retiré pour des raisons stratégiques.

A côté de ces communes pilotes, les Archives de l'Etat du Valais ont encadré, en 2021, plusieurs projets de gestion électronique de documents. En tant qu'autorité de surveillance des archives communales, les Archives de l'Etat du Valais souhaitent s'assurer que les outils mis en place répondent aux exigences légales, notamment en matière d'archivage électronique à long terme. Pour ce faire, elles ont proposé leur aide et leur expertise à plusieurs communes pour la demande d'offres et la rédaction de cahiers des charges.

¹ [Recommandations \(vsa-aas.ch\)](https://www.vsa-aas.ch)

Elles ont, par ailleurs, aidé certaines administrations à mettre en place un référentiel de classement et de gestion valable pour tous les outils de gestion des documents des archives, sous forme papier et électronique.

2. Formation

En 2020, les Archives de l'Etat du Valais ont organisé un cours sur la gestion et l'archivage des documents électroniques. Après l'annulation de quelques dates en raison de la pandémie de COVID-19 et suite aux retours positifs, ce cours a été proposé à nouveau en 2021 aux personnes intéressées. Le contenu de la formation a été repris de l'année précédente.

Les cours ont eu lieu aux dates suivantes :

Date	Lieu	Nombre de participants-es	Intervenants-es
10 septembre 2021	Sion	7	Florian Vionnet ; Gilbert Carron (Ville de Sion)
5 novembre 2021	Martigny	8	Florian Vionnet ; Julie Lapointe Guigoz (Commune de Val de Bagnes)

En tout, 15 personnes ont participé aux cours organisés. En termes de provenance, étaient représentées par ces personnes :

- 12 communes municipales ;
- 3 bourgeoisies.

3. Dépôts d'archives communales aux Archives de l'Etat du Valais

En 2021 les Archives de l'Etat du Valais ont enregistré les dépôts des archives des communes suivantes :

- Bourgeoisie de Sion, 3 mètres linéaires (ml), Poncifs de Severini (s.d.), 2021/6.
- Commune de Conthey, 3 ml, supplément aux archives de la Commune de Conthey (XIX-XX^e siècles), 2021/76.
- Commune de Loèche-les-Bains, 5 ml, supplément aux archives anciennes de la Commune de Loèche-les-Bains et collection d'images et de gravures (XIX-XX^e siècles), 2021/61.
- Commune de Saillon, 5.50 lm, supplément aux archives anciennes de la Commune (XIX-XX^e siècles), 2021/22.
- Commune de Sankt-Niklaus, 4.50 ml, archives anciennes de la Commune et de la Chambre pupillaire (1820-2000), 2021/59.
- Commune de Troistorrents, 25 ml, archives anciennes de la Commune de Troistorrents (1300- XIX^e siècle), 2021/7.

De même, les inventaires des communes valaisannes suivantes ont été retravaillés et publiés sur la base de données des inventaires en ligne scopeArchiv :

- Chippis (<https://scopequery.vs.ch/detail.aspx?ID=318572>)
- Collonges, 2017/50 (<https://scopequery.vs.ch/detail.aspx?ID=1020>)
- Grimentz, Bourgeoisie (<https://scopequery.vs.ch/detail.aspx?ID=1030>)
- Vouvry, 2018/32 (<https://scopequery.vs.ch/detail.aspx?ID=1078>)

4. Collaboration et échange avec les institutions régionales au service des communes

Avec la mise en place d'un centre de soutien, le Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis (RW Oberwallis) souhaite soutenir les communes haut-valaisannes dans la numérisation de leurs activités et prestations. A l'occasion de rencontres régulières, les Archives de l'Etat du Valais se sont entretenues avec les responsable du RW Oberwallis sur l'état du projet et restent à disposition pour tout conseil.

Pour le Valais romand, l'Antenne région Valais romand (ARVr), qui a pour mandat de soutenir les administrations communales dans le cadre de la réalisation de leurs tâches quotidiennes, a inscrit la gouvernance numérique comme axe prioritaire de son action pour les années à venir. Un sondage a ainsi été réalisé en juin 2021 sur la question afin d'identifier les attentes des communes dans ce domaine. Ce dernier révèle leur besoin en matière de soutien, avant tout à un niveau stratégique, que ce soit pour le partage d'informations et d'expérience ou la gestion de projets. Parallèlement, un groupe de travail consacré à l'administration numérique (eGOV) a réuni des représentants d'administrations communales, des services de l'Etat concernés et d'experts au cours de trois atelier organisés dans le courant de l'année 2021. Ces derniers ont permis d'approfondir certaines thématiques telles que l'appréhension des données en possession des communes, les enjeux de l'administration numérique ou encore la cybersécurité. Les Archives de l'Etat du Valais sont parties prenantes de ces discussions qu'elles souhaitent coordonner étroitement à leurs propres démarches vis-à-vis des communes valaisannes.

5. Enquête « Politique des Archives de l'Etat du Valais vis-à-vis des communes »

Afin d'évaluer la *Politique des Archives de l'Etat du Valais vis-à-vis des communes* ainsi que les prestations qui en découlent, une enquête a été réalisée entre septembre et décembre 2021, sur la base d'un questionnaire transmis à l'ensemble des communes municipales et des bourgeoisies indépendantes valaisannes. Sur l'ensemble, le taux de réponse a été plutôt bon afin de tirer des conclusions de portée générale, même si la différence entre communes municipales et bourgeoisiales est marquée (51% des communes municipales et 25% des bourgeoisies ont répondu). Les principales conclusions de cette enquête sont présentées selon les différentes thématiques sondées.

Cadre légal et politique des Archives de l'Etat du Valais

Le cadre légal est méconnu dans une part non négligeable d'administrations (34% des communes municipales et 60% des bourgeoisies). Le constat est le même pour la *Politique des Archives de l'Etat du Valais vis-à-vis des communes* qui n'est connue, même partiellement, que par 64% des communes municipales et 40% des bourgeoisies. Cela dénote une large marge d'amélioration dans sa diffusion, notamment auprès des bourgeoisies qui, de manière générale, semblent moins connaître et utiliser les outils proposés. La *Politique* répond toutefois largement aux attentes des administrations qui la connaissent et n'appelle donc pas de besoin immédiat de mise à jour.

Gestion des documents

Les directives ou procédures spécifiques en matière de gestion des documents, ainsi que l'utilisation de référentiels de classement et de gestion sont majoritairement répandus (respectivement chez 56% et 62% des répondants), mais leur mise en œuvre reste perfectible.

Malgré une présence marquée du numérique et de nombreuses attentes à ce sujet, le support papier reste utilisé par 85% des répondants. Conséquence de ce point, la gestion des documents est aujourd'hui encore largement hybride au sein des administrations municipales et bourgeoisiales et les outils de gestion des documents doivent être conçu pour le gérer efficacement.

Du point de vue numérique, les retours révèlent la multiplicité et la diversité des systèmes de gestion des documents mis en place, sans forcément de concertation ou d'implication des Archives de l'Etat du Valais, ce qui compliquera la mise en place d'outils communs en matière d'archivage des documents et données électroniques.

Gestion des archives

La très grande majorité des répondants dispose d'un local spécifique pour la conservation de ses archives, qu'il soit uniquement dédié à cela (80%) ou partagé (18%). En revanche, seuls 36% des répondants considèrent que ce local répond complètement aux exigences en la matière et 50% relèvent qu'il n'y satisfait que partiellement.

Du point de vue numérique, l'archivage ne semble aujourd'hui pas être perçu comme un problème, mais cet effet est certainement dû au fait que le papier reste encore très présent et que les enjeux propres à l'archivage électronique ne sont pas toujours compris, malgré les défis qu'ils impliquent.

Accès et valorisation des archives

Dans la grande majorité des cas, les conditions d'accès à leurs archives sont définies par les communes et bourgeoisies. Une surveillance est en place afin de protéger les informations qui ne peuvent être communiquées. Néanmoins, il est troublant de noter que 31% des répondants déclarent ne pas permettre aux citoyens d'accéder à leurs archives, ce qui contrevient aux exigences légales. La valorisation des archives des communes et bourgeoisies reste peu pratiquée (25% des répondants), dénotant la marge de progression existant dans ce domaine.

Relations entre les Archives de l'Etat du Valais et les communes

Les ressources mises à disposition en ligne par les Archives de l'Etat du Valais sont suffisantes pour répondre aux besoins des communes. Le *Guide de gestion des documents et des archives* est notamment considéré comme fiable, complet et simple d'accès, même si certains éléments semblent être méconnus ou sous-utilisés au vu des résultats de l'enquête, spécifiquement matière d'accès et de consultation des archives publiques (chapitre 9 du *Guide*).

Les moyens de communication utilisés par les Archives de l'Etat du Valais sont jugés amplement suffisants à l'heure actuelle. L'échange direct avec les archivistes lors des visites sur place est l'un des services les plus appréciés par les sondés (62%) devant l'utilisation du site Internet (59%).

Avenir des relations entre les Archives de l'Etat du Valais et les communes

De manière générale, la question de la gestion et de l'archivage des données et des documents électroniques est soulevée par de nombreuses communes (68%). Le rôle des Archives de l'Etat du Valais est ainsi perçu comme central dans la mise en place d'outils de gestion électronique des documents même si les modèles proposés à la discussion peuvent différer selon les communes.

Dans l'éventualité de la mise en place d'un service d'archivage électronique pour les communes valaisannes, 42% des répondants sont ainsi favorables à une gestion directement au niveau communal, 13% se prononcent pour un système hébergé par les Archives de l'Etat du Valais contre paiement d'un forfait annuel pour les communes utilisatrices et 13% souhaitent voir ce service proposé directement via leur fournisseur informatique. Sur la question des synergies et du financement de tels services, 67% des répondants sont favorables à la création d'un projet mixte entre le canton et les communes avec un soutien financier de la part des Archives de l'Etat du Valais, 22% plébiscitent un système entièrement géré et financé par le canton et 9% sont favorables à un projet complètement indépendant au niveau communal ou intercommunal.

Pour ce qui concerne plus largement la création d'un service spécifique de conseil et de soutien aux communes en matière de gestion des documents et des archives, les tendances sont similaires avec, globalement le soutien à une solution de financement partagée entre le canton et les communes, que le rattachement de ce service soit cantonal (60%), communal (17%) ou intercommunal (13%).

Les Archives de l'Etat du Valais ont pris bonne note de ces souhaits et consacreront ces prochains mois à proposer des pistes de solutions.

Alain Dubois
Archiviste cantonal

Approuvé

Sion, le 21.03.2022

par

Anne-Catherine Sutermeister
Cheffe du Service de la culture

Sion, le 21.03.2022

par

Mathias Reynard
Chef du Département de la santé, des
affaires sociales et de la culture